



Bon de réservation pour la journée du 2020 à Piffonds.

Je soussigné(e) M.....
 Représentant l'établissement (*inscrire l'adresse complète pour facturation*) :

Téléphone :
 Mobile (n° d'un accompagnateur) :
 Courriel :@.....

Réserve pour la formule complète : animation, accès au Chapiparc et au spectacle

Soit A1 le nombre d'enfants en primaire	A1 =	
Soit A2 le nombre d'enfants en maternelle ou de résidents (instituts spécialisés)	A2 =	
Soit A le nombre total d'enfants ou de résidents à 11,00 euros TTC A = A1 + A2	A =	
Soit B1 le nombre d'accompagnateurs gratuits en primaire (un pour huit enfants, arrondir à la tranche supérieure) B1 = A1 / 8	B1 =	
Soit B2 le nombre d'accompagnateurs gratuits en maternelle ou de résidents (un pour cinq enfants, arrondir à la tranche supérieure) B2 = A2 / 5	B2 =	
Soit B3 le nombre d'accompagnateurs gratuits exceptionnels (nous consulter ; ex. : accompagnateur de personne en situation de handicap lourd)	B3 =	
Soit B le nombre total d'accompagnateurs gratuits B = B1 + B2 + B3	B =	
Soit C le nombre total d'accompagnateurs (gratuits et payants , y compris enseignants, éducateurs, personnel spécialisé)	C =	
Soit D le nombre d'accompagnateurs à 11,00 euros TTC D = C - B	D =	
Soit E le nombre total de places à 11,00 euros TTC E = A + D	E =	
Soit F le nombre total de places F = B + E ou F = A + C	F =	
Soit G le montant total à payer pour la journée complète G = 11,00 x E	G =	€
Soit H le montant total à payer en supplément pour les personnes prenant l' option accès aux manèges en mai et juin à 1,00 euro TTC H = 1,00 xpersonnes	H =	€
Soit I le montant total à payer option incluse I = G + H	I =	€

Le montant global de ma réservation s'élève donc à (**G**) : euros TTC
 Ci-joint chèque d'acompte de 25% pour un montant de euros.

Merci d'arrondir votre acompte à la dizaine d'euros la plus proche .
Nous préciser si le chèque ne doit pas être encaissé (ex. : globalité payée par mandat administratif et chèque fourni seulement pour valider la réservation mais restitué le jour de votre venue).
En cas d'annulation de votre part moins de 25 jours avant votre venue, l'acompte versé ne sera pas remboursé.
 Le solde de votre règlement se fera le jour de votre venue selon votre effectif définitif et sur présentation d'une facture.

Fait le : à
 (signature et cachet)

